

LA VICTOIRE, UN LIEU SPECTACULAIRE POUR LE JUDAÏSME FRANÇAIS

Située au cœur du 9^e arrondissement, la synagogue de la Victoire, ou grande synagogue de Paris, fait partie, avec celle de la rue des Tournelles, des édifices cultuels dont la Ville de Paris est propriétaire depuis 1905, en vertu de la loi de séparation des Églises et de l'État.

L'histoire de ce lieu débute plus d'un demi-siècle après l'accession des Juifs à la citoyenneté française et la réorganisation du culte israélite engagée par Napoléon I^{er}. Son édification illustre la parfaite intégration à la communauté nationale des populations juives ainsi que la vitalité démographique dont elles bénéficient à Paris au XIX^e siècle. À la fin des années 1870, près de 30 000 Juifs vivent et travaillent dans la capitale, principalement dans les quartiers du Marais et de la Chaussée-d'Antin.

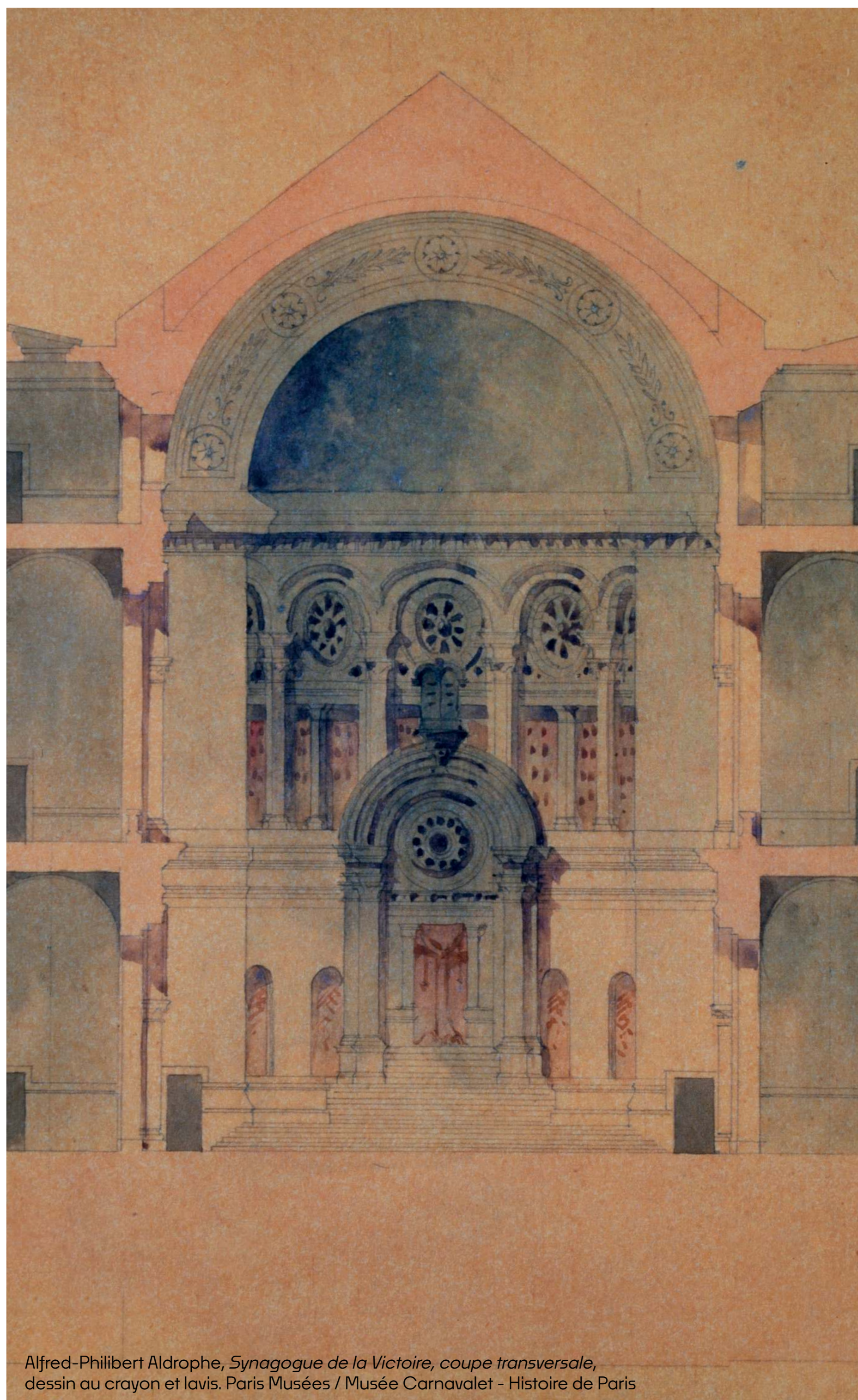
Financée pour moitié par la Ville de Paris et pour l'autre moitié par des donateurs privés, la construction de la synagogue de la Victoire, par l'architecte Alfred-Philibert Aldrophe, entre 1865 et 1874, s'inscrit alors dans la politique des grands travaux du baron Haussmann qui a entamé la refonte complète de l'urbanisme et de l'architecture de la capitale.



Anonyme, Napoléon le grand rétablit le culte des Israélites, le 30 mai 1806, gravure sur cuivre, Paris, France, 1806. Musée d'art et d'histoire du Judaïsme



Alfred-Philibert Aldrophe, *Synagogue de la Victoire, coupe longitudinale*, dessin au crayon et lavis. Paris Musées / Musée Carnavalet - Histoire de Paris



Alfred-Philibert Aldrophe, *Synagogue de la Victoire, coupe transversale*, dessin au crayon et lavis. Paris Musées / Musée Carnavalet - Histoire de Paris

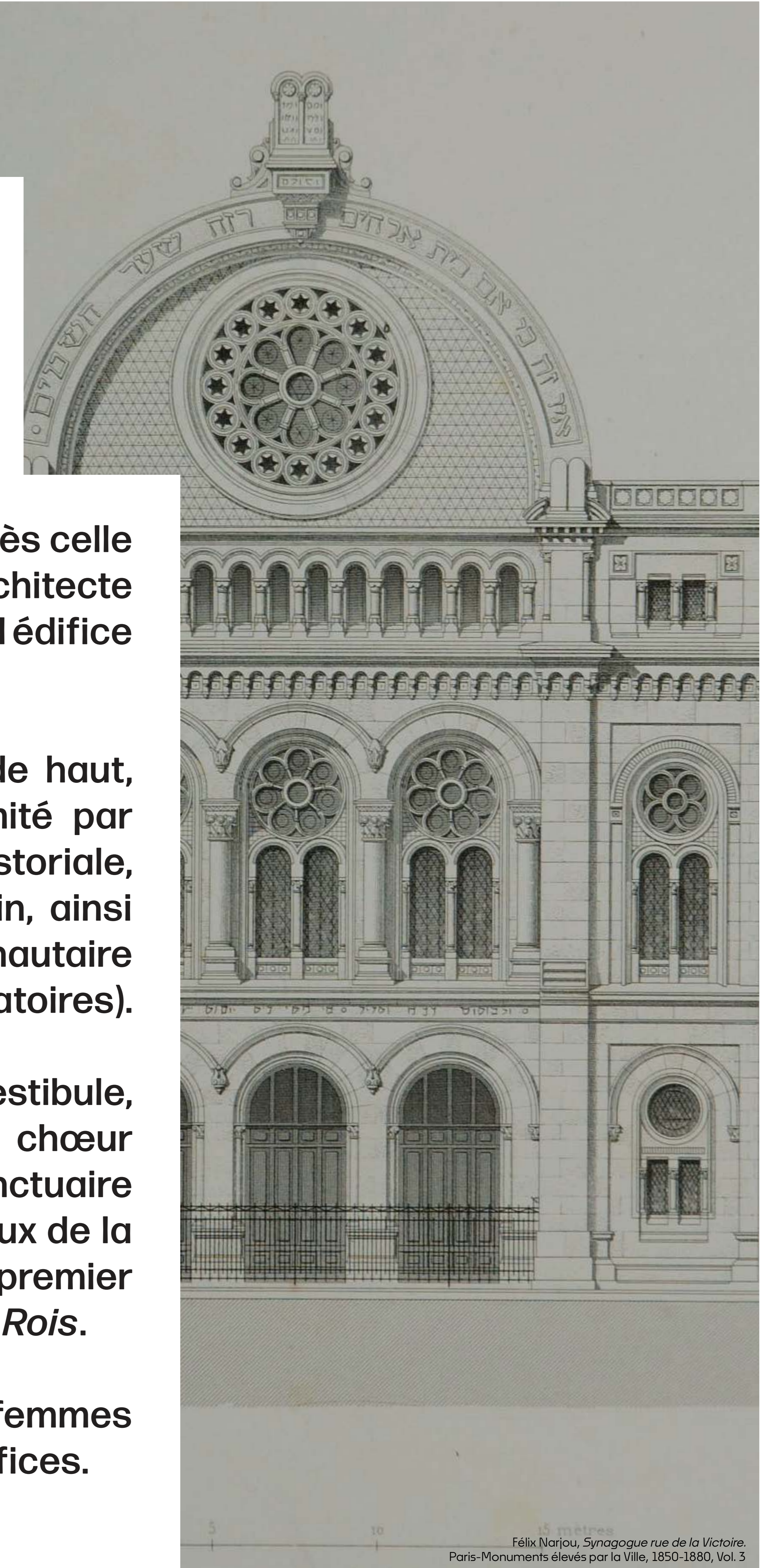
LA CONCEPTION ARCHITECTURALE

Seconde synagogue construite dans la capitale, après celle de la rue Notre-Dame-de-Nazareth réalisée par l'architecte Alexandre Thierry en 1852, la Victoire est le plus grand édifice dédié au culte israélite jamais construit en France.

Dotée d'une façade monumentale de 38 mètres de haut, elle s'inscrit alors dans un vaste complexe délimité par trois rues réunissant également une maison consistoriale, réservée aux membres du consistoire et au rabbin, ainsi que plusieurs espaces destinés à la vie communautaire (galerie, cours, salle d'attente pour les mariages et oratoires).

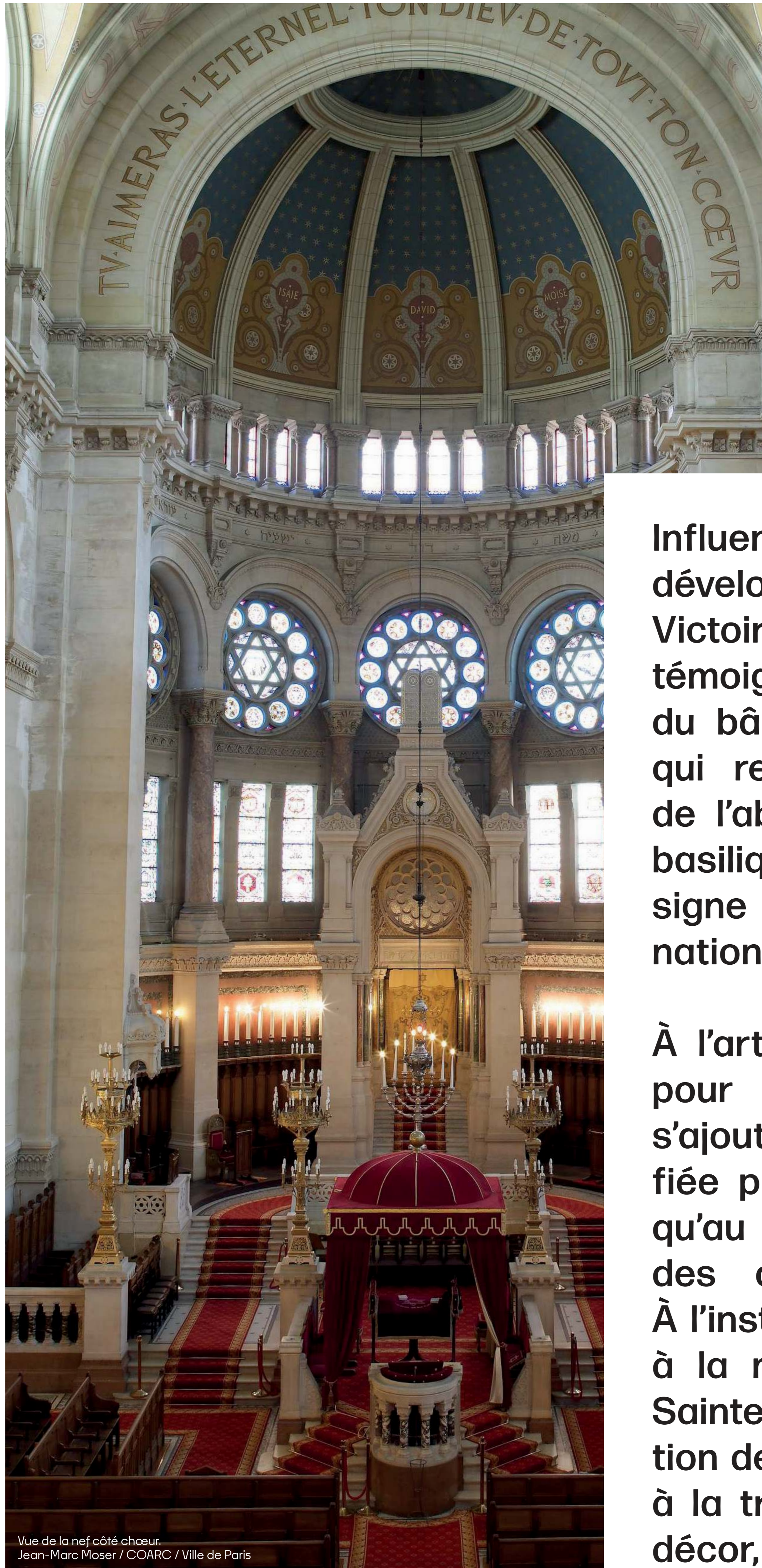
Son bâtiment principal réunit trois espaces : un vestibule, une nef capable d'accueillir 1 800 fidèles et un chœur surélevé de plusieurs marches qui abrite le sanctuaire conservant, dans l'Arche sainte, les précieux rouleaux de la Torah. Sa disposition tripartite est inspirée par le premier temple de Jérusalem tel que décrit dans le *Livre des Rois*.

Conformément à la tradition hébraïque, hommes et femmes s'installent séparément lors de la célébration des offices.



Félix Narjou, *Synagogue rue de la Victoire*. Paris-Monuments élevés par la Ville, 1850-1880, Vol. 3



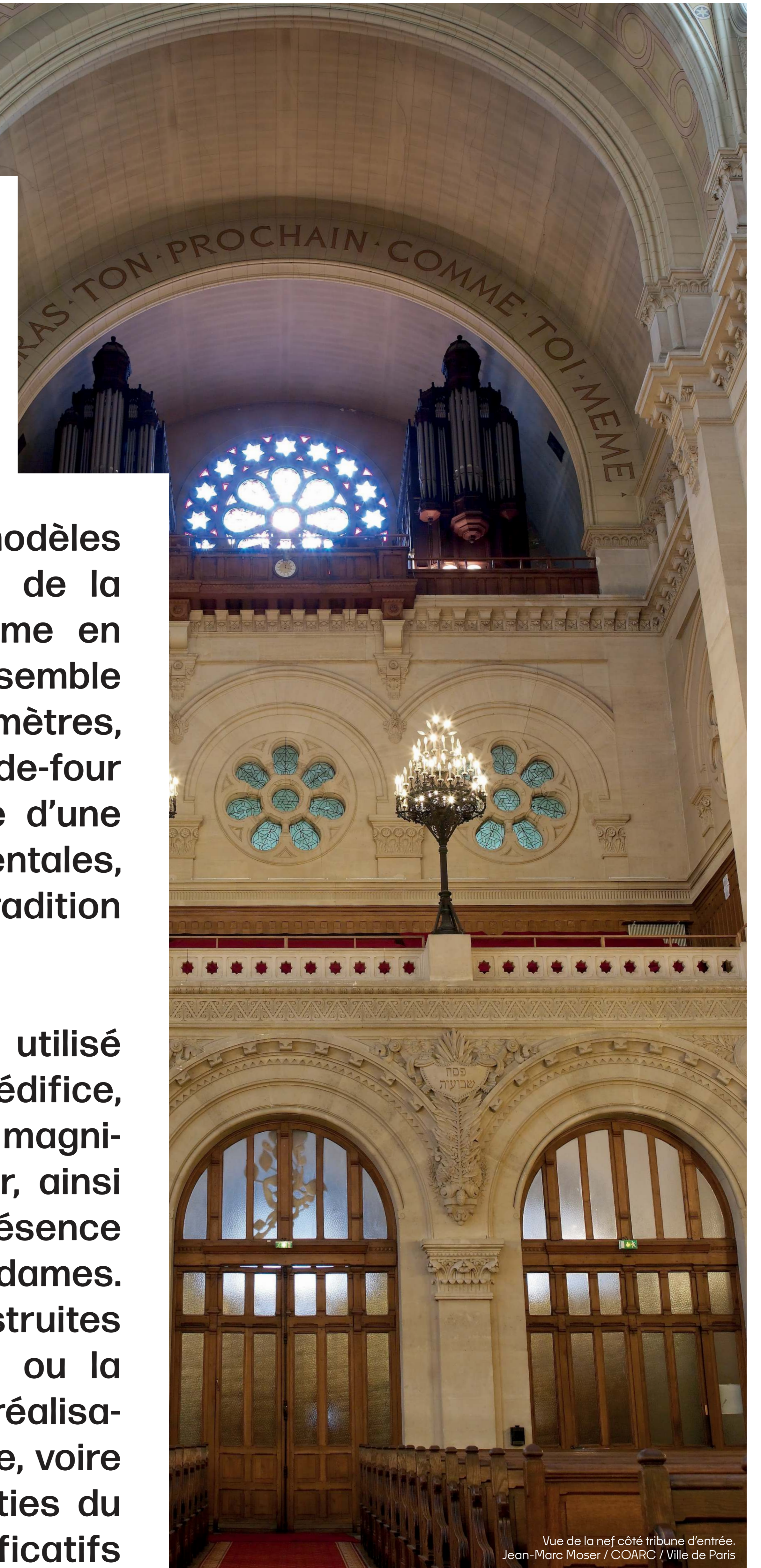


Vue de la nef côté chœur.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris

LE STYLE ARCHITECTURAL

Influencée dans sa conception générale par les modèles développés à Marseille et à Lyon, la synagogue de la Victoire est un édifice de style néo-roman comme en témoignent les baies cintrées qui éclairent l'ensemble du bâtiment, la voûte en berceau, haute de 28 mètres, qui recouvre la nef ou encore l'imposant cul-de-four de l'abside. Son architecture évoque la silhouette d'une basilique chrétienne aux proportions monumentales, signe d'une forte volonté d'assimilation à la tradition nationale française.

À l'art roman, dont le vocabulaire esthétique est utilisé pour souligner le caractère religieux de l'édifice, s'ajoutent des emprunts à la tradition gothique, magnifiée par les rosaces illuminant la nef et le chœur, ainsi qu'au répertoire byzantin, suggéré par la présence des coupoles recouvrant les tribunes des dames. À l'instar de bon nombre d'églises catholiques construites à la même époque, telles Notre-Dame-de-Lorette ou la Sainte-Trinité, à proximité, la Victoire demeure une réalisation de style éclectique où les références à Byzance, voire à la tradition arabo-andalouse pour certaines parties du décor, sont destinées à rappeler, selon les qualificatifs de l'époque, les origines orientales du judaïsme.

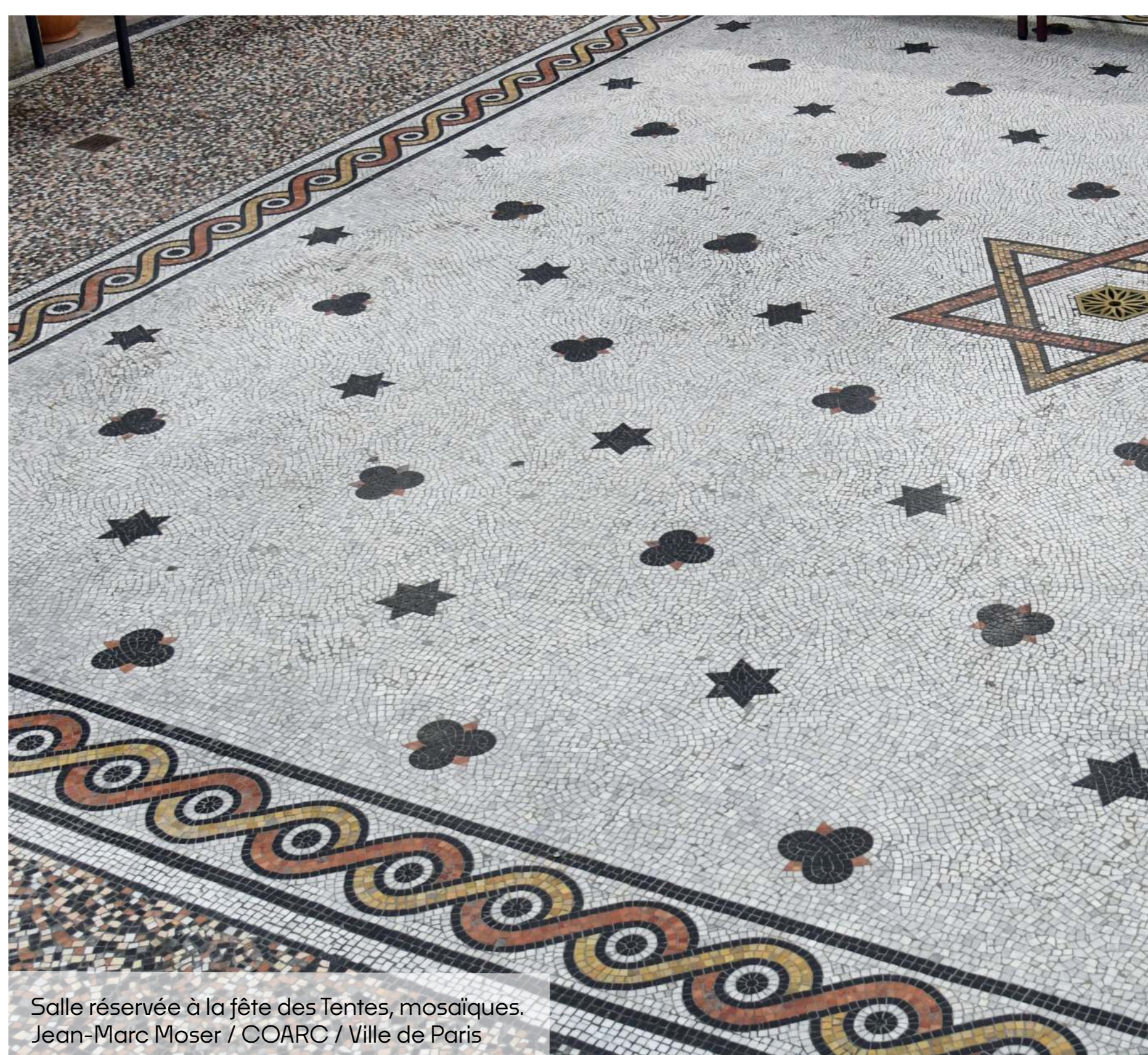


Vue de la nef côté tribune d'entrée.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris





Décor sculpté du sanctuaire par Désiré Bloche.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris



Salle réservée à la fête des Tentés, mosaïques.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris

LES DÉCORS

Sous la direction de l'architecte Alfred-Philibert Aldrophe chargé de la construction de la synagogue, l'ornementation du monument fut confiée à une pléiade d'artistes dont bon nombre déployèrent leurs talents sur d'autres grands chantiers parisiens.

Parmi eux, le peintre Louis Rey, les sculpteurs Auguste Lechesne, Alfred Darvant et Désiré Bloche, les maîtres verriers Antoine Lusson, Léon Lefevre et Stanislas-Eugène Oudinot, les entrepreneurs marbriers Langlois, Droute et Lozier ou encore l'ingénieur Gustave Eiffel, dont les ateliers réalisèrent la marquise en verre et métal (déposée depuis) qui coiffait la salle réservée à la célébration de la fête des Tentés (Souccot).

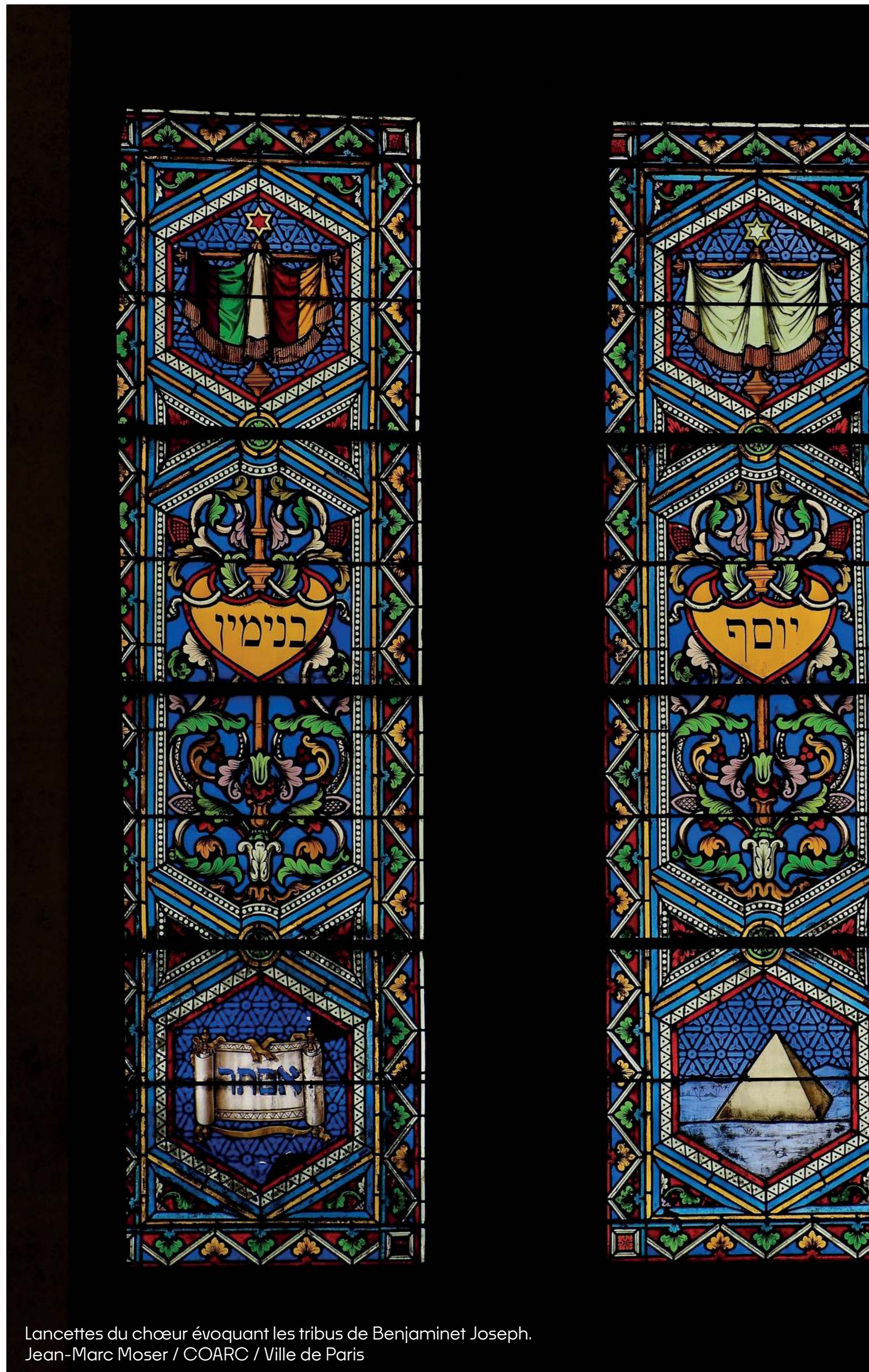
Fidèles aux prescriptions de la tradition hébraïque, les décors sont dépourvus de toute figuration humaine ou animale. Composés pour l'essentiel de symboles et d'inscriptions destinés à rappeler le caractère juif de l'édifice, ils se déploient dans toute la synagogue, depuis le chœur, partie la plus richement ornée, jusqu'au vestibule.

Dans les parties annexes, les sols sont recouverts de riches mosaïques et les murs de lambris finement moulurés.

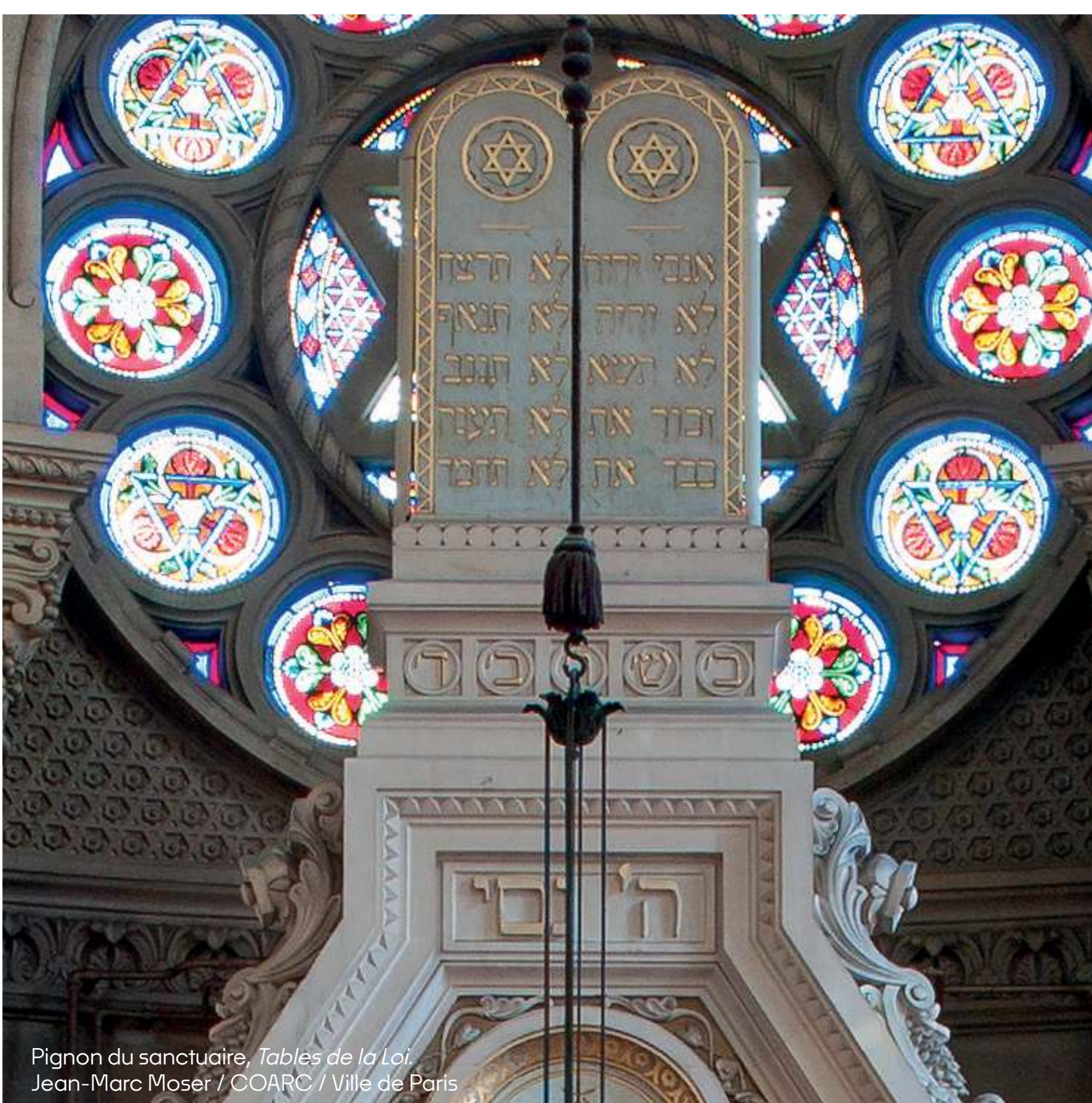


Coupoles peintes du sanctuaire par Louis Rey.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris





Lancettes du chœur évoquant les tribus de Benjamin et Joseph.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris



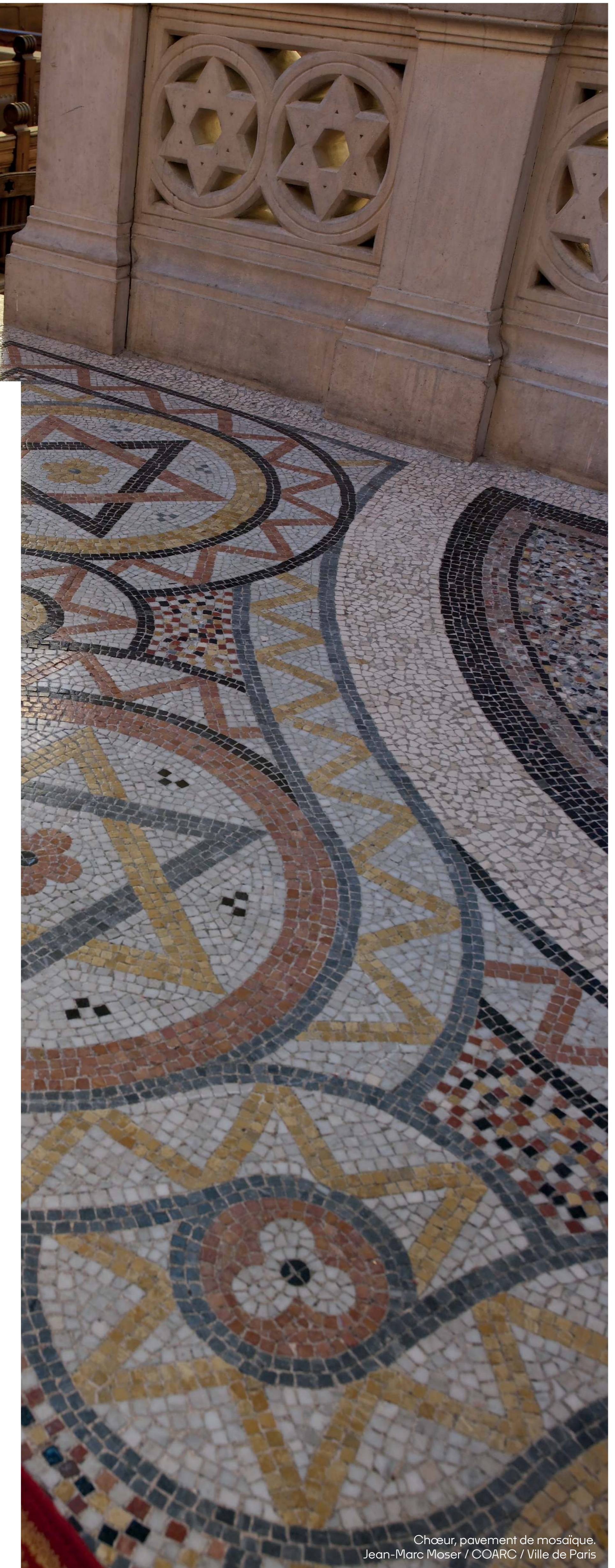
Pignon du sanctuaire, Tables de la Loi.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris

LES SYMBOLES

Riches et variés, les symboles figurés dans la synagogue renvoient à l'histoire du peuple juif. L'étoile à six branches, allusion au combat de David contre Saül, ainsi que les *Tables de la Loi*, demeurent les motifs les plus répandus. L'étoile se retrouve sur les sols en mosaïques, sur les balustrades de pierre qui séparent le chœur de la nef, sur les vitraux et jusque sur les luminaires. Les *Tables* sont visibles en façade ainsi que sur le pignon du sanctuaire.

À ces deux modèles récurrents qui contribuent à créer une profonde unité stylistique, s'ajoutent, dans les rosaces du chœur, la mention des cinq principaux prophètes de l'*Ancien Testament* (Abraham, Moïse, David, Isaïe et Esdras) ainsi que celle des douze tribus d'Israël symbolisées dans les lancettes situées juste en dessous. De la droite vers la gauche, sont représentés : la mandragore de Ruben, le poignard de Siméon, le rameau d'amandier de Lévi, la couronne et le sceptre de Juda, la balance de la justice de Dan, l'arbre de Nephtali, les tentes de Gad, la gerbe d'Acher, l'étable d'Issachar, le navire de Zebulon, la pyramide de Joseph et enfin le rouleau de Benjamin.

Entre les arcades du vestibule, les palmes sculptées évoquent la fête de Souccot, dédiée au souvenir du séjour dans le désert du Sinaï.



Chœur, pavement de mosaïque.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris



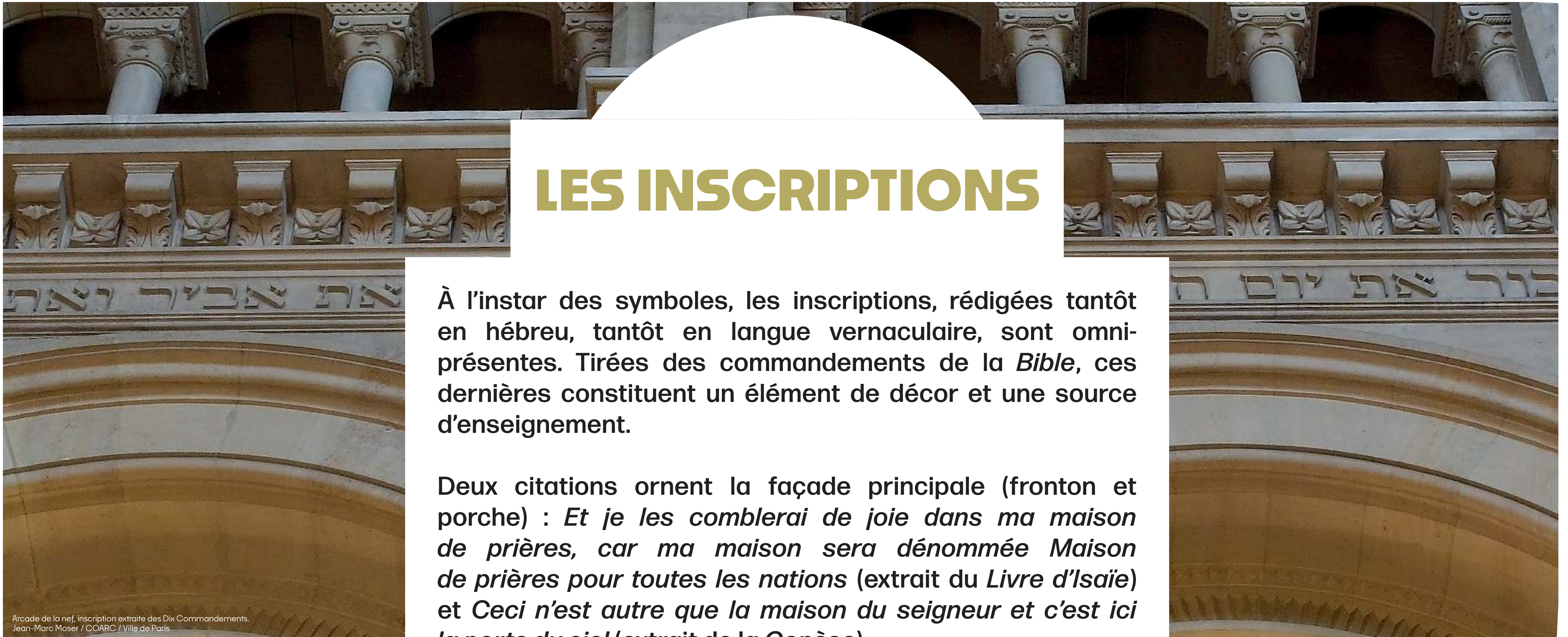
LES INSCRIPTIONS

À l'instar des symboles, les inscriptions, rédigées tantôt en hébreu, tantôt en langue vernaculaire, sont omniprésentes. Tirées des commandements de la *Bible*, ces dernières constituent un élément de décor et une source d'enseignement.

Deux citations ornent la façade principale (fronton et porche) : *Et je les comblerai de joie dans ma maison de prières, car ma maison sera dénommée Maison de prières pour toutes les nations* (extrait du *Livre d'Isaïe*) et *Ceci n'est autre que la maison du seigneur et c'est ici la porte du ciel* (extrait de la *Genèse*).

Dans les espaces situés entre les arcs de l'entrée de la nef, on lit les noms des grandes fêtes liturgiques tandis que les arcs doubleaux et le sommet des arcades répètent les versets tirés des Dix Commandements. Symboliquement, près du chœur, on peut ainsi lire en entrant, l'inscription *Tu aimeras l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur* et, à proximité de la tribune, lire en sortant, *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*.

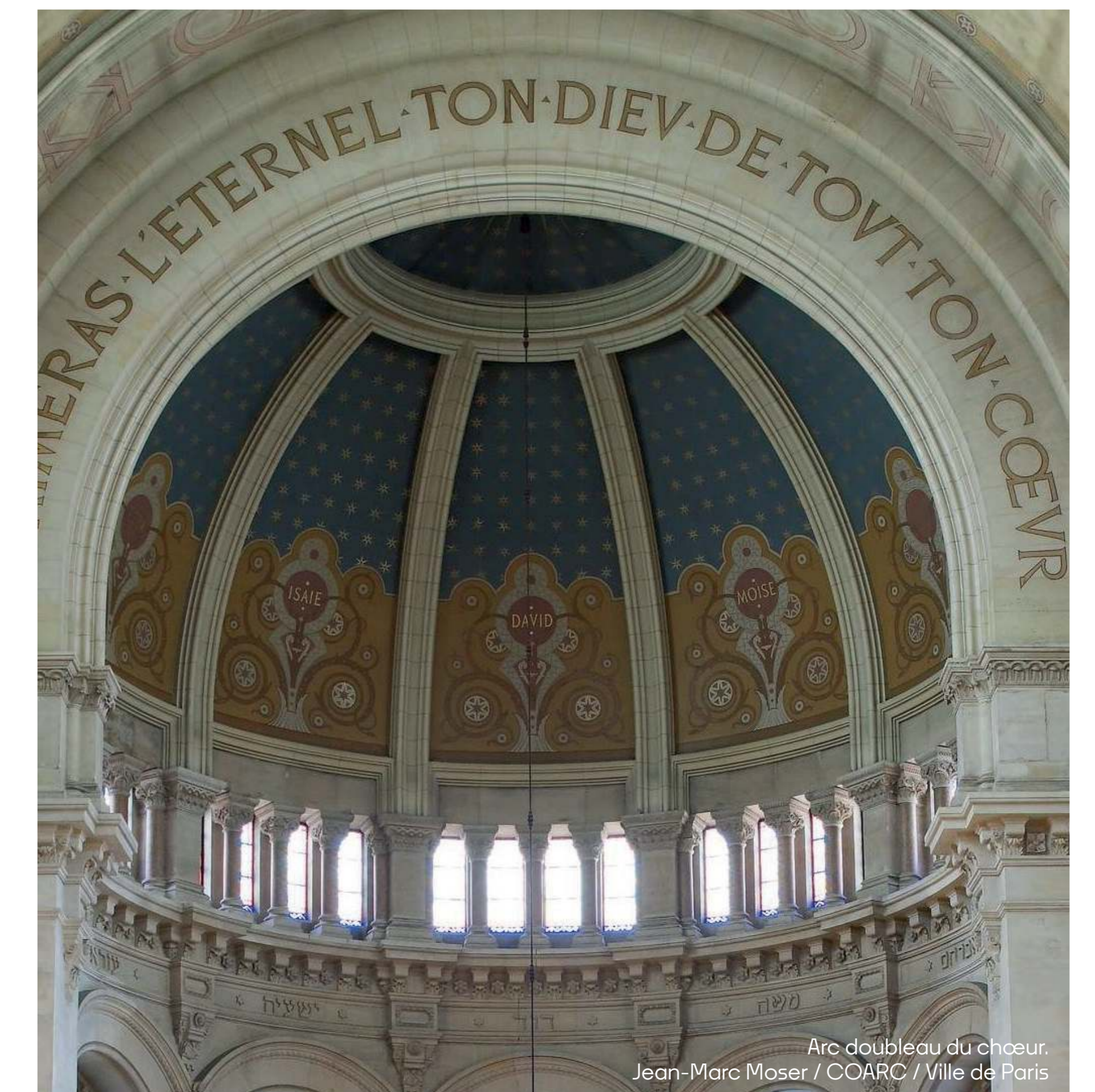
Dans l'abside, les murs scandés de colonnettes indiquent les noms des douze tribus ainsi que ceux des cinq principaux prophètes.



Arcade de la nef, inscription extraite des Dix Commandements.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris



Arc doubleau de l'entrée.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris



Arc doubleau du chœur.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris





LES LUMINAIRES

Lors de sa construction, la synagogue fut dotée de plusieurs types de luminaires fournis par trois entreprises appartenant à la Compagnie parisienne d'éclairage et de chauffage par le gaz.

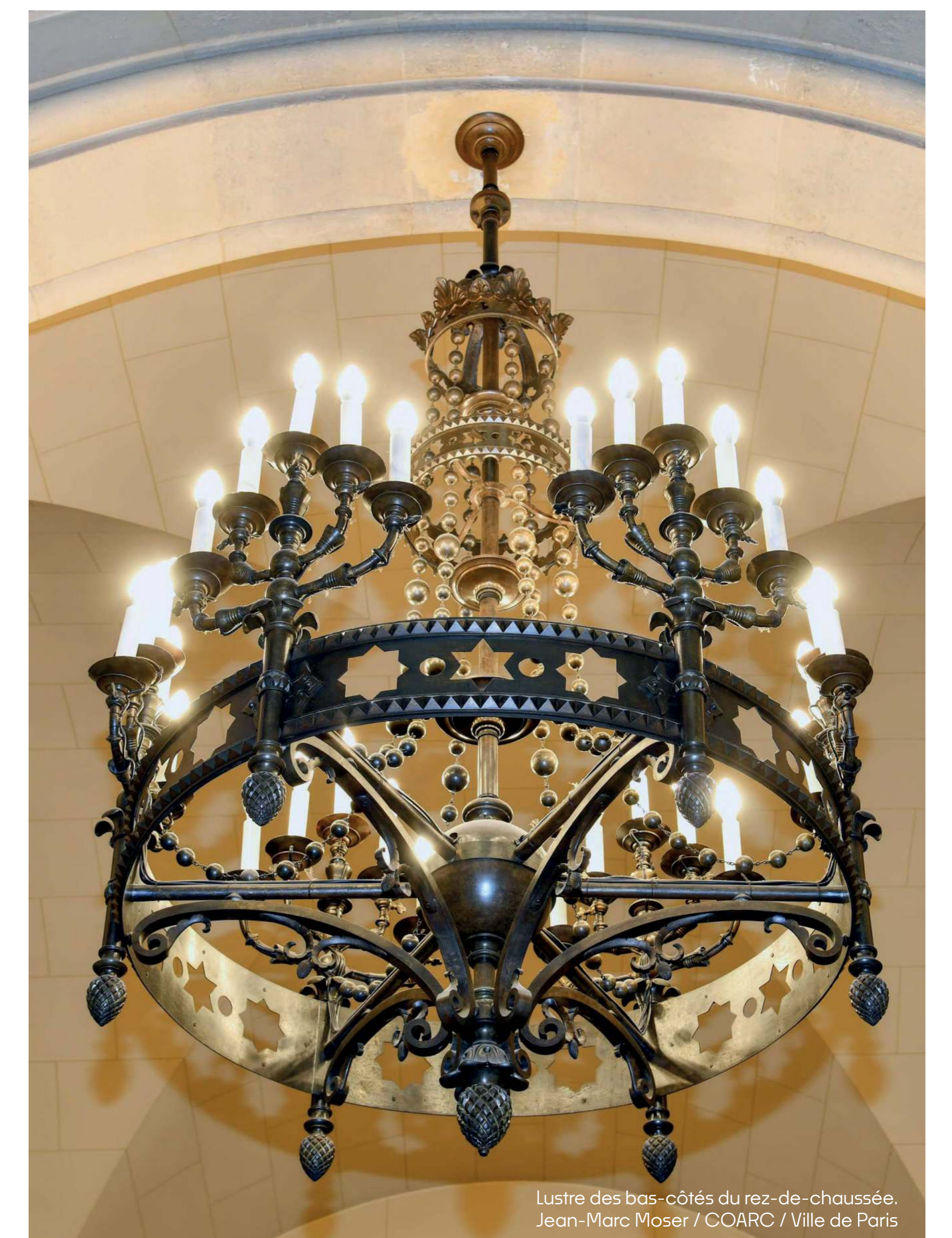
La société Lacarrière installa les quatre torchères du chœur, les dix lustres des tribunes des dames ainsi qu'un grand nombre de bras de lumière. La société Bizot équipa en lustres les bas-côtés réservés aux hommes et en lanternes le vestibule. Enfin, la société Maldant fabriqua les deux torchères de la tribune d'entrée ainsi qu'une trentaine de lampes portatives.

Si la plupart des pièces de petit format ont disparu, les vingt lustres ainsi que les deux lampes du vestibule ont subsisté. Les six torchères monumentales ont, quant à elles, été remplacées en 1894 par des modèles similaires. Entre 2008 et 2014, ces pièces, réalisées en cuivre fondu et doré, ont fait l'objet d'une restauration par le groupement Bruno Perdu sous le contrôle de la Ville de Paris (à l'exception des lanternes de l'entrée).

Nef éclairée.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris



Torchère de la tribune d'entrée.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris



Lustre des bas-côtés du rez-de-chaussée.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris





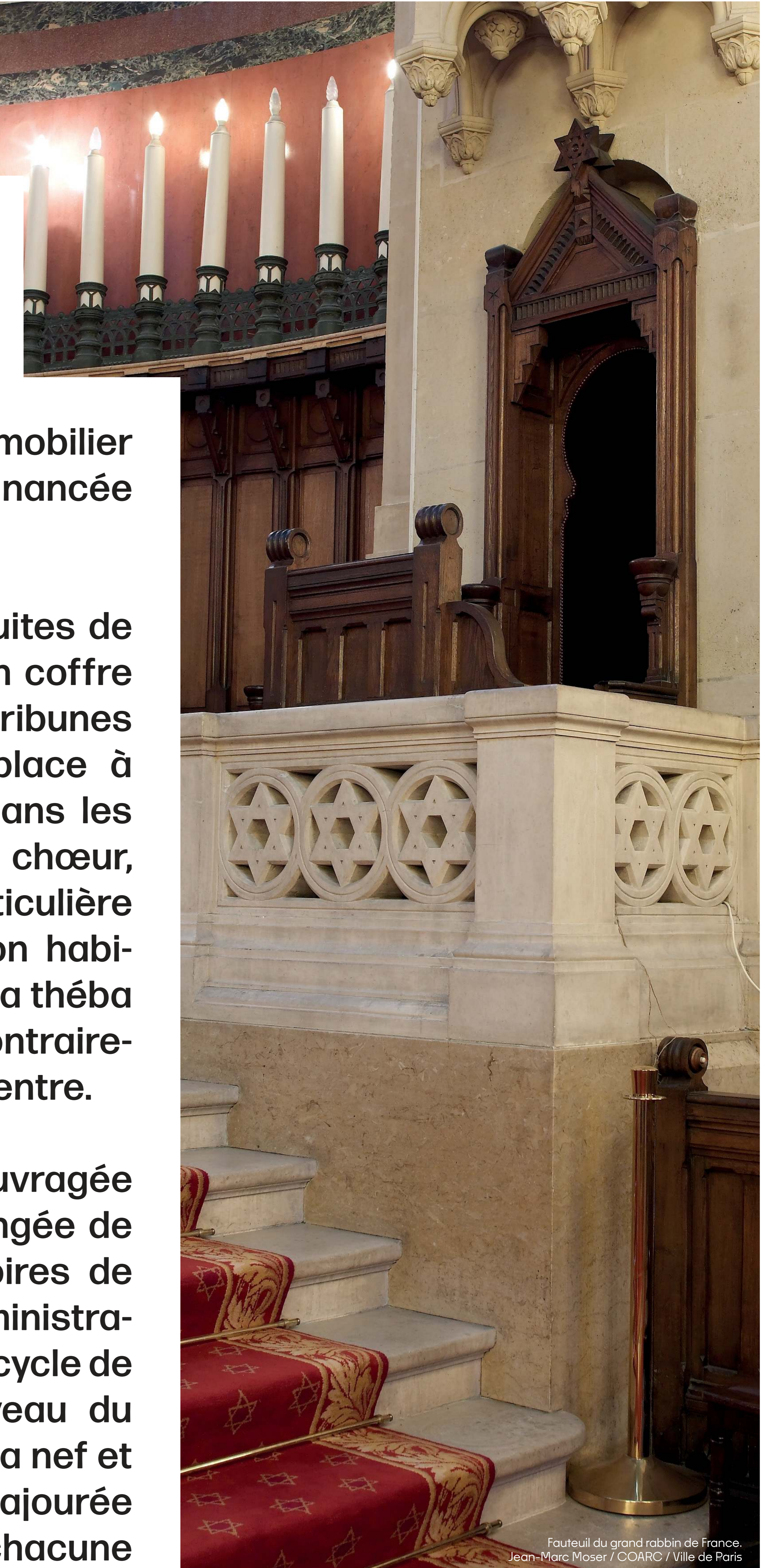
Bancs de la nef.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris

L'AMEUBLEMENT

Tout comme les luminaires, une grande partie du mobilier destiné à l'accueil des fidèles a été commandée et financée par la Ville de Paris.

Dans la nef et les bas-côtés, sont installées des suites de bancs dont les assises mobiles sont pourvues d'un coffre de rangement. À l'étage supérieur, dans les tribunes réservées aux femmes, cet ensemble cède la place à des banquettes pourvues de garnitures. Hormis dans les bas-côtés, la plupart des bancs font face au chœur, comme dans une église. Cette configuration particulière des places assises, qui tranche avec l'implantation habituellement perpendiculaire, est due à la position de la théba (tribune de l'officiant) que l'architecte a installée, contrairement à la tradition, dans le fond de la nef et non au centre.

Les sièges du chœur sont d'une exécution plus ouvragée du fait de leurs occupants. À l'entrée, la double rangée de fauteuils est destinée aux membres des consistoires de Paris et de France, assemblées chargées de l'administration du culte. Dans le fond, ceux installés dans l'hémicycle de l'abside sont réservés aux rabbins. Enfin, au niveau du grand arc doubleau qui marque la séparation entre la nef et le chœur, deux stalles, précédées d'une balustrade ajourée et surmontées par un dais richement sculpté, sont chacune dotées d'un large fauteuil destiné au grand rabbin de Paris et au grand rabbin de France.



Fauteuil du grand rabbin de France.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris





Houppa pour la cérémonie du mariage.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris

LES OBJETS LITURGIQUES

Contrairement aux luminaires et au mobilier d'accueil, les objets liés à la liturgie et aux grandes cérémonies (circumcision, mariage) ont tous été offerts par des donateurs privés. C'est le cas, par exemple, du chandelier à huit branches et de la lampe éternelle (ou perpétuelle) qui forment l'un des principaux trésors de la synagogue.



Lampe éternelle.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris

Disposé face au sanctuaire, le chandelier, doté de huit branches et non de sept, en vertu de l'interdiction décrétée par la loi hébraïque de ne pas copier le mobilier historique du temple de Salomon, est un don de Gustave de Rothschild (1829-1911). Banquier et collectionneur, il fut président du consistoire israélite de Paris de 1858 à 1910. La lampe a été offerte par son frère, Alphonse de Rothschild (1827-1905). Exécutée en argent, elle porte la date « 1778 ». Sa flamme doit brûler en permanence pour symboliser la présence de Dieu comme dans le premier temple de Jérusalem.

Outre ces deux pièces exceptionnelles, la grande synagogue de Paris a reçu d'autres objets de dons privés : plusieurs rouleaux de la Torah conservés dans l'Arche sainte, trois fauteuils de circoncision en bois sculpté ainsi qu'un dais (houppa) utilisé pour la cérémonie du mariage. Celui-ci a été déposé depuis au musée d'art et d'histoire du Judaïsme et remplacé par un ouvrage plus récent.



Arche sainte avec les rouleaux de la Torah.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris



Chandelier à huit branches.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris

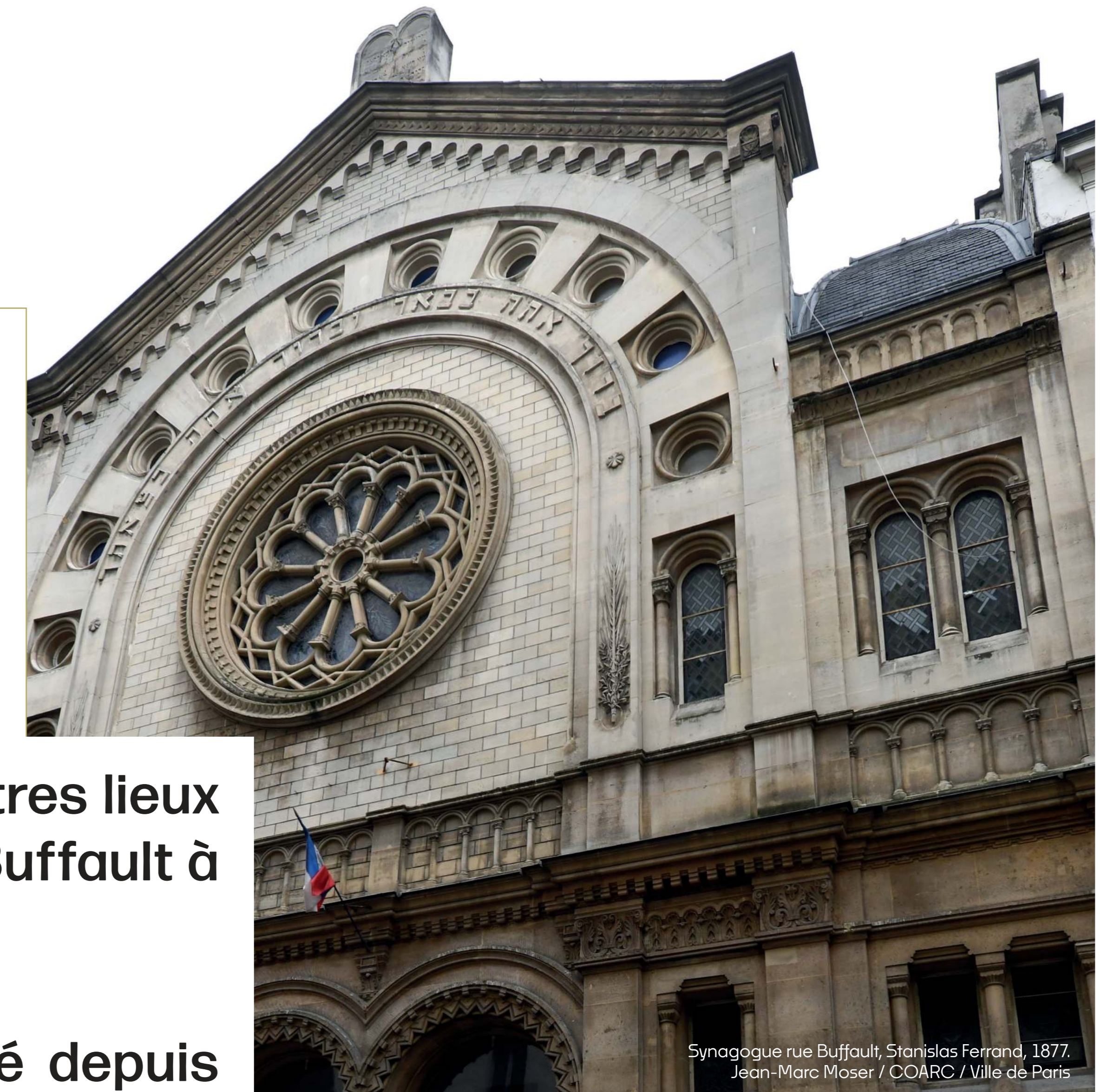


POSTÉRITÉ ET ÉVOLUTION

L'architecture de la Victoire a inspiré de nombreux autres lieux de culte israélites en France comme en Europe : rue Buffault à Paris (1877), Bruxelles (1878), Nancy (1935).

Bien que la silhouette du monument ait peu changé depuis sa création, elle n'en a pas moins subi plusieurs évolutions notables. Outre l'électrification de l'ensemble des luminaires à partir de 1906, les plus marquantes demeurent l'édification d'un monument aux morts et la pose de plaques à la mémoire des Juifs ayant combattu pendant la Seconde Guerre mondiale dans la galerie orientale. Dans le porche, un autre monument, érigé à la mémoire "de nos frères combattants de la guerre et de la Résistance" et "des victimes de la barbarie allemande", commémore l'engagement des citoyens de confession juive dans la lutte contre l'occupant nazi ainsi que les victimes de la Shoah. Il fut inauguré en 1949 par le président de la République Vincent Auriol.

De lieu de culte, siège du consistoire de Paris, la synagogue est ainsi devenue depuis un important lieu de mémoire pour la communauté juive ainsi qu'un édifice reconnu sur le plan patrimonial, suite à son classement au titre des Monuments historiques en 1987.



Synagogue rue Buffault, Stanislas Ferrand, 1877.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris



Monument aux victimes de la Seconde Guerre mondiale et de la Shoah (1949).
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris



Monument aux morts, Emmanuel Hanneaux, 1923.
Jean-Marc Moser / COARC / Ville de Paris

